

Département de
la Haute-Garonne

**Communauté de
Communes
de la Save au Touch
(CCST)
Ville de Plaisance
du Touch**

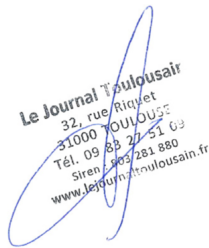
**Révision du Règlement
Local de Publicité de
Plaisance-du-Touch
ENQUETE PUBLIQUE
du lundi 4 janvier 2021
à 9h30 au vendredi 22
janvier 2021 à 17h00**



ATTESTATION DE PARUTION

INSERTION SUR
lejournaltoulousain.fr
du 17/12/2020

CERTIFICAT
SI-2020-12-04-0013



Par arrêté communautaire n°2020_019 en date du 7 décembre 2020, Monsieur le Président de la CCST (responsable du projet) a décidé l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du Règlement Local de Publicité de la commune de Plaisance-du-Touch (auprès de laquelle des informations peuvent être demandées), portant sur des mises à jour et réflexions sectorielles et plus thématiques.

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de Plaisance-du-Touch, rue Maubec, durant 19 jours du 4 janvier 2021 à 9h30 au 22 janvier 2021 à 17h00, aux horaires habituels d'ouverture au public. Le dossier d'enquête publique sera aussi disponible sur le site internet de la Ville :

<http://www.plaisancedutouch.fr/les-enquetes-publiques>

M. Frédéric TOULZAT, ingénieur chef de projet expert (informatique et télécommunications), a été désigné en tant que Commissaire Enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Toulouse pour conduire cette enquête.

Il recevra à la Mairie de Plaisance du Touch le 4 janvier 2021 (9h30-12h30) et le 22 janvier 2021 (14h00-17h00). Les observations seront consignées sur le registre d'enquête ; ou adressées au Commissaire Enquêteur, à la Mairie de Plaisance-du-Touch, rue Maubec, BP-12, 31830 Plaisance du Touch ; ou par mail à urbanisme@plaisancedutouch.fr

Le public pourra consulter, durant 1 an à compter de la date de clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur à la Mairie de Plaisance-du-Touch aux heures habituelles d'ouverture, et sur le site internet de la Ville (<http://www.plaisancedutouch.fr/les-enquetes-publiques>).

Le Président, Philippe GUYOT